ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 88812

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les difficultés que rencontrent les jeunes qui souhaitent suivre ou poursuivre un cursus par la voie de l'apprentissage. Alors que les gouvernements successifs affirment depuis des années vouloir privilégier toujours plus l'apprentissage, celui-ci ne cesse de reculer avec une baisse de 8 % en 2013 et de 14 % en 2014. Le Gouvernement actuel a fixé comme objectif d'arriver à 500 000 contrats en 2017 mais la réforme de l'apprentissage et de son financement semble impacter encore plus son recul, recul qui continuera si l'on ne s'attaque pas à l'un de ses principaux freins : la difficulté de trouver un employeur. Tous les cursus sont concernés y compris ceux qui, après le BTS, sont admis en écoles d'ingénieurs ; les jeunes multiplient sans succès les candidatures auprès d'entreprises de leur région ou de régions parfois très éloignées de leur domicile. Ce sont pourtant des jeunes motivés et ayant décidé de parfaire leur formation en alternance pour pouvoir apprendre et pratiquer un métier qu'ils ont choisi. Le parlementaire lui demande quelles sont les mesures que le Gouvernement envisage d'apporter pour les accompagner dans leurs recherches.

Données clés

Auteur : M. Alain Bocquet
Circonscription : Nord (20e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 88812
Rubrique : Formation professionnelle
Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social
Ministère attributaire : Travail

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 22 septembre 2015, page 7165
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)